

St Jean, La Palanca renoue avec les traditions

Notre association vouée à la « Détente et Loisirs a inauguré la reprise des activités de l'ex-centre socioculturel par l'organisation du feu de la Saint-Jean. A la nuit tombée, un énorme tas de branchages a été embrasé, avec un sympathique défilé de lampions portés par plus d'une cinquantaine de participants.

Le solstice a été dignement fêté, donnant une occasion supplémentaire de se retrouver simplement, d'échanger quelques mots, et pousser quelques chansonnettes.

Réunion du SMEG,

José Blancher, vice-président du Syndicat Mixte d'Electrification du Gard accueillait en mairie soixante-dix élus du secteur Energie Cèze pour faire le point sur les travaux en cours et les projets. Après l'allocation de bienvenue du Maire, José rappelait l'état d'avancement des différents chantiers programmés en 2014. Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'espace public du Grand Raboutié, notre commune bénéficiera de l'enfouissement de la ligne permettant de supprimer le pylône situé près de l'église.

Aimé Cavaillé, vice-président lui aussi, exposait ensuite la réflexion engagée par le syndicat au sujet du développement du numérique. Le SMEG se propose de développer des partenariats dans le domaine de l'extension du réseau de fibre optique, en s'appuyant sur les équipements téléphoniques existants de manière à accélérer le processus en évitant l'enfouissement.



concert insolite aux Plans

L'église des Plans était bien remplie lors du concert de Laurent Bordarier et Victor Maucourt, réunis dans un duo rare : Euphonium et Accordéon. Avec un répertoire très intransigeant, mais facile à écouter, il faisaient découvrir des sonorités inouïes à un auditoire enchanté. Très enthousiaste, l'assistance a témoigné un bel hommage spontané aux deux jeunes prodiges.

La soirée s'est terminée autour d'un rafraichissement offert par la municipalité.

Traditionnelles grillades

Aux Plans, c'est de tradition, une fois l'an au moins, la population se retrouve autour d'un barbecue. Le 4 juillet, quelques soixante et dix adultes et une bonne quinzaine d'enfants étaient de la partie, réunis dans la bonne humeur sous le marronnier de la Mairie.Ce fut l'occasion d'étreindre le nouveau mobilier récemment acquis par la municipalité à l'intention des festivités et évènements associatifs.

Une réussite pour la Palanca, et sa présidente Martine Sedkaoui, bien soutenue par une équipe de bénévoles, et une mention particulière pour Thierry, son mari, rôtisseur d'un soir !



AGENDA

Lundi 3 Août :
Soirée détente
"Pizzas, Pétanque et Belote"

Vendredi 7 Août :
Concert à La Planette

Dimanche 20 Septembre :
Repas des Aînés

Dimanche 4 Octobre :
Cox et Rétro

du 12 au 17 Octobre :
Semaine Bleue
Voir détails en page 2

En Octobre
(un samedi à confirmer) :
Théâtre avec la Cie "Les Inattendus"

Dimanche 4 Octobre :
Cox & Rétro
et foire à la trouvaille

Vendredi 6 Novembre :
Chorale "La Soleillade"

Mercredi 11 Novembre :
Cérémonie
et Soupe de la St Martin

BULLETIN MUNICIPAL
Directeur de la Publication :
Gérard Baroni, maire
PAO : Claude Brun
Bandeau : Luc D'Arantès

www.lesplans.org



Le mot du Maire



Le temps passe vite ! Qu'en est-il de notre vivre ensemble ? Après un peu plus d'un an de mandat, je vous propose de faire le point.
Nous nous efforçons d'agir en élaborant une méthode participative. Notre souhait est de vous associer à nos décisions, autant que faire se peut. Il me semble que nous avons mis en route de beaux projets. Je suis, à titre personnel, très impatient de voir aboutir les premières réalisations.

Je crois pouvoir dire que dans notre commune, l'implication de chacun est forte. Le référendum déjà, avait montré notre engouement citoyen. Certains dossiers ont démontré que cette tendance est réelle.

Sollicités au sujet des problèmes liés au transport scolaire, vous avez répondu présent. Ils seront définitivement résolus d'ici la fin de l'année. Vous étiez nombreux lors du lancement du projet d'aménagement de l'Espace Public du Grand Raboutié. Beaucoup d'entre vous encore, ont participé à l'élaboration du PLU, avec l'intéressant travail des ateliers citoyens. Récemment, les bras ne faisaient pas défaut lors de l'opération nettoyage au Bos Nègre.

Je voudrais citer aussi les belles affluences aux réunions sur les sentiers de randonnée de l'Agglo, et lors de la remise en route de l'association désormais rebaptisée La Palanca, ou encore le souvenir de l'église bondée lors du concert des jeunes solistes en ce début d'été.

Soyez en remerciés très sincèrement.

Vous avez reçu le nouveau règlement concernant le ramassage des ordures ménagères et des encombrants. Depuis le début d'avril, la responsabilité municipale est accrue. Je voudrais insister pour ne pas relâcher la vigilance au sujet de la préservation de notre environnement. Chacun doit être respectueux pour soi-même autant que pour son voisin.

L'intégration d'Alès Agglo se révèle positive, et j'ai la conviction que son président nous porte une attention sincère. Jusqu'ici, nous sommes toujours soutenus lorsque nous sollicitons un coup de main. Notre député est également très présent, et nous soutient particulièrement lors de la recherche de subventions. Nous avons aussi bénéficié de la considération des sénateurs du Gard, de l'appui du Conseil Général (devenu Départemental) au delà des clivages partisans et nous entretenons de bonnes relations avec l'Administration Préfectorale.

Aux Plans, toutes les occasions de se retrouver et de partager un moment ensemble sont très suivies. Assurément, notre petite commune est dynamique et exemplaire au regard de la mobilisation de ses habitants pour l'intérêt commun. Nous nous efforçons d'affiner encore la démarche pour que chacun soit acteur de la vie de sa commune. Sans paraphraser la devise des trois mousquetaires, la participation de chacun est indispensable pour nous tous.

Permettez-moi de remercier chaque membre du Conseil Municipal pour son implication, sans oublier Claire, notre charmante secrétaire de Mairie, pour la qualité de son travail et sa disponibilité.

Toujours ensemble, je vous invite à continuer dans le même sens. Nous verrons bientôt le PLU atteindre sa phase d'achèvement, nous poursuivrons l'aménagement du cimetière, nous lancerons l'opération « cœur de Village » et le projet de la Passerelle.

Nous avons beaucoup de travail, mais je sais que nous pouvons compter sur le courage des gens d'ici. Soyez assurés de notre engagement entier au service de notre commune.

*Au nom du Conseil Municipal.
je vous souhaite une bonne fin d'été. Amicalement.
Gérard Baroni*



Mairie

04 66 83 14 83
commune-les-plans@orange.fr
www.lesplans.org

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 9h à 12h
Jeudi de 16h à 19h
Le Maire reçoit sur RDV.

Location de la salle municipale :

S'adresser en Mairie.

Secours :

15 SAMU
17 Police Secours
18 Pompiers
112 Numéro d'appel international
(Ambulance, Service Incendie, Police).

Maison Médicale de Garde

43 Bd Gambetta, 30 100 ALES
Ouverture au public du lundi au vendredi
de 20h à 24h et les samedi, dimanche et
jours fériés de 8h à 24h.

Pharmacie de garde

le site www.3237.fr permet de connaître
l'officine de garde la plus proche.

Déchets :

- Ramassage des ordures ménagères :
les lundi et jeudi matins, le lendemain en
cas de jour férié.

- Collecte des "Encombrants"

Métaux, batteries, mobilier, matelas...
Hors déchets professionnels.
Dernier mercredi des mois pairs.
Prochaine date : 26 août

- Tri sélectif :

Deux points de collecte au Village
et au Mas Amoureux

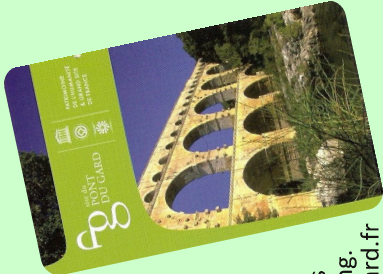
- Déchetteries

Toutes les déchetteries d'Alès Agglo sont
accessibles.
La plus proche : Salindres,
route de St Privat des Vieux
Ouverture : le lundi de 14h30 à 18h,
et du mardi au samedi de 9h à 12h et de
14h30 à 18h.
Tel : 04 66 85 67 03

Animaux errants :

s'adresser en Mairie

Pont du Gard :



La commune a
passé une
convention :
chaque famille
peut bénéficier
d'une carte
annuelle d'accès
gratuit au parking.
<http://pontdugard.fr>

Semaine Bleue et Coopération
intercommunale

Les représentants des conseils municipaux et Comités Communaux d'Action Sociale (CCAS) des communes voisines se sont rencontrés à l'invitation du Maire des Plans. Objet : quelle action commune en direction des aînés ? Après deux séances de concertation, la Semaine Bleue (du 12 au 18 octobre), a été retenue comme cadre pour un cycle d'information et d'échange et de moments conviviaux.

L'Association Générale des Intervenants Retraités (AGIR) sera le partenaire privilégié des communes et proposera son expérience en matière d'animation de séances informatives et participatives (projections, débats...).

Programme :

La conduite automobile et la santé

Mardi 13 octobre, Foyer Municipal de Mons.

Les évolutions du code de la route

Mercredi 14 octobre, Maison de l'eau à Allègre-les-Fumades.

La prévention des accidents domestiques

Jeudi 15 octobre, salle polyvalente de Brouzet-lès-Alès.

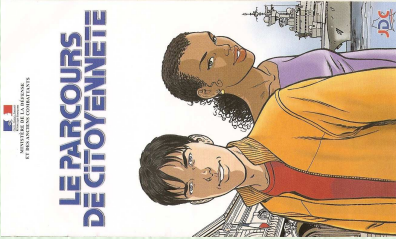
Les séniors, cible potentielle d'arnaqueurs

Vendredi 16 octobre, salle municipale des Plans.

Thé dansant (animé par Patrick Semin)

Samedi 17 octobre, salle municipale de St-Just-et-Vacquières.

Les séances sont programmées de 14h30 à 16h30. Tous les retraités y sont cordialement invités.



Parcours de Citoyenneté

Trois étapes obligatoires : L'Enseignement de Défense au programme scolaire des classes de troisième et de première. Le Recensement, obligatoire pour tous les jeunes gens de 16 ans (filles et garçons) et la Journée Défense et Citoyenneté. Le certificat de recensement et le certificat de participation à la journée citoyenne sont des documents précieux, indispensables pour l'inscription à l'ensemble des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, etc.

Balayer devant sa porte...

La beauté de notre commune réside essentiellement dans la qualité de son environnement et la diversité de ses paysages. Ordures ménagères, encombrants, remblais et autres détritux sont une menace majeure contre cette harmonie.

Sur les aspects économiques et organisationnels, la problématique des déchets est désormais une compétence de l'Agglo. Cependant, depuis le 15 mars, le pouvoir de police est rendu aux élus locaux, car la vigilance est naturellement plus aisée dans la proximité. Information et pédagogie pour un civisme accru demeurent l'œuvre de tous.

Le respect de l'environnement commence par le respect de soi-même, celui du voisinage, de la commune et de ses habitants... « Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fassent » comme le rappelle cet ancien adage.

Dans

le rétro



Panplanos
brûlé aux Plans

Enfants, parents d'élèves et amis du Regroupement Pédagogique Intercommunal ont défilé à travers les rues du Village accompagnant Panplanos, le roi Carnaval, qui après avoir été jugé, a été condamné à être brûlé pour tous ses méfaits. Une fructueuse collaboration entre l'Association des Parents d'élèves porteuse du projet, l'équipe pédagogique, les familles et la municipalité.

Les Voeux de la Municipalité

La salle municipale était trop exigüe lors de la première présentation des vœux de Gérard Baroni. Le député Fabrice Verdier, Gérard Roux, conseiller général et quelques élus du voisinage nous honoraient de leur présence.

Le maire a fait part des difficultés liées à la baisse des dotations de l'Etat et l'impérieuse nécessité d'être soutenus dans la recherche des subventions nécessaires à la réalisation de nos nombreux projets.

Beaucoup d'émotion : après une minute de silence en la mémoire des victimes du 7 janvier, il est revenu sur les événements marquants de 2014, notamment la tragique disparition de Damien en Catalogne.

Bienvenue aux nouveaux arrivants et point sur l'action municipale en cours... Les discussions sont allées bon train dans l'ambiance chaleureuse d'un apéritif dinatoire suivi de la traditionnelle galette.



Fête des Voisins du Mas
Amoureux, une réussite.

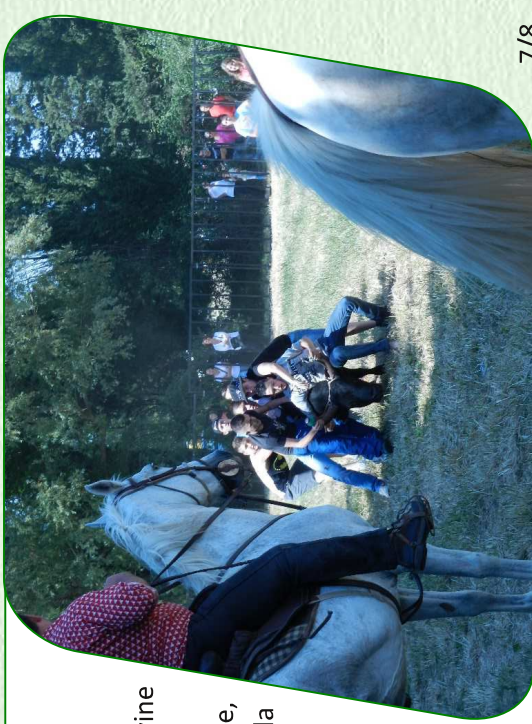
Le 29 mai, ils étaient une bonne trentaine, réunis sur la place du ramassage scolaire. Dans une ambiance amicale et détendue, chacun a tiré du sac quelque victuaille ou boisson à partager. La pluie s'est invitée en fin de soirée, sans gâcher ce moment convivial.

La Planette des attrapaires.

Lou Rastouble est un club taurin très apprécié de la bouvine septentrionale.

Outre la convivialité notoire, les fêrus de tradition taurine, attrapaires et spectateurs, font l'éloge du cadre champêtre de la Planette.

Les journées taurines de Pentecôte ont connu cette année encore, une belle affluence, dont le Président Ruscassier et son équipe de bénévoles peuvent s'honorer.



Liza danse.

Liza danse. Tout le temps. Depuis toujours, elle n’arrête pas. Alors dès l’âge de trois ans, l’école de danse est incontournable.

En Jazz, d’abord. La prof de Méjannes-Lès-Alès a l’œil perspicace et bienveillant. Un simple regard sur ses pieds, et déjà une prophétie : « tu seras danseuse, Liza ».

Après un passage en classique à l’école de danse d’Alès, c’est à l’Espace Dance Alès qu’elle s’épanouit auprès de Scarlett Doleson. Alors, tout s’enchaîne, de cours en cours, au fil des jours, de répétitions en galas, puis les stages, les spectacles, les rencontres... Les avis experts vont dans le même sens. L’idéal de Liza est là : s’exprimer en mouvement, rythmer la vie !

Envie de scène : intégrer bientôt une compagnie, pratiquer son art sur les plateaux du monde entier... Voilà son rêve. Cependant, à l’instar du sportif de haut niveau, il faut se souvenir que le corps est parfois fragile et se prémunir d’un incident de parcours.

Les yeux de sa maman pétillent quand elle imagine sa fille bientôt sur les scènes internationales... Mais elle avoue que la formation en pédagogie est rassurante. Ce cursus pourtant très sélectif, sécurisera le parcours et prépare déjà l’après-carrière artistique.

Peu de gens s’imaginent l’investissement personnel assumé par les danseurs. Le talent ne suffit pas. Le travail est une valeur force dans la famille et de courage, elle ne manque pas ! Si vous en avez l’occasion, prenez un moment pour en parler avec elle. Il y a dans le regard de Liza une force sereine, la force des gens qui savent qui ils sont et où ils vont.



Liza Ruscassier est une jeune femme de vingt ans au regard tranquille et déterminé. Danseuse jusqu’au bout des ongles depuis sa plus tendre enfance, elle poursuit aujourd’hui ses études au CREPS de Montpellier.

Au terme d’un processus de sélection particulièrement rigoureux, elle vient d’y obtenir son Examen d’Aptitude Technique. Ce succès, après une année probatoire particulièrement sélective est un fait rare (seulement deux candidates sont retenues cette année). Il lui permet d’intégrer la formation au Diplôme d’Etat de Professeur de Danse, qu’elle préparera pendant deux ans dès la prochaine rentrée.

Les titulaires du DE ont la possibilité d’enseigner la danse à titre libéral ou salarié dans le secteur privé, ou bien d’intégrer sur concours la Fonction Publique Territoriale.

Pour transmettre une passion, il faut la vivre. Le cadre universitaire du CREPS permet de rencontrer et travailler avec danseurs et chorégraphes de renommée internationale et de participer déjà à des spectacles de haute tenue.

Il n’est pas toujours facile d’approcher les directeurs artistiques et autres recruteurs potentiels. Une veine : l’établissement universitaire organise la venue de personnalités importantes. L’avenir artistique des jeunes danseurs se joue là aussi, en intégrant le carnet d’adresses de personnalités influentes. Les très médiatiques Kamel Ouali ou Bruno Vandelli font figure d’arbres qui cachent une forêt d’anonymes méconnus du grand public.

Dernière minute...

A l’heure où nous mettons sous presse, Liza vient tout juste de réussir les tests d’entrée à l’école Varium de Barcelone dirigée par Anna Sánchez, chorégraphe catalane de renommée internationale. Sa prestation était si convaincante qu’elle sera intégrée directement en deuxième année. Un pas de plus vers une carrière scénique inéluctable. Quelle joie pour des parents prêts à tout pour la soutenir. Leur fierté compensera un peu l’éloignement. Montpellier attendra et le DE viendra en son temps...

PLU GARD DURABLE : Où en est on ?



Lors de la première réunion publique du 12 décembre 2014 le cabinet ADELE-SFI Urbanisme et un représentant du Conseil Général, ont présenté la démarche Gard Durable. Un appel aux volontaires a été lancé auprès des habitants non élus pour participer à l’élaboration du PLU. Sur vingt-trois candidatures, dix-neuf ont été retenues (critères : un seul représentant par famille, pas de conjoint d’élu, être domicilié aux Plans...).

Le premier atelier citoyen du 20 mars 2015 a permis aux urbanistes de compléter le diagnostic technique en collectant le ressenti et les attentes de la population.

Le 24 avril 2015 lors d’une seconde réunion publique, les urbanistes ont présenté le diagnostic, première étape d’élaboration du PLU englobant la synthèse du premier atelier citoyen. Il fait état de la diversité des activités et de la prédominance de l'agriculture, articulées autour des trois hameaux historiques (Village, Grand Raboutié et Mas Amoureux), prolongés par deux quartiers plus récents, le Grand Vallat et Berguine/Leiras.

Une présentation succincte des dispositifs de protection environnementale (risques d’inondation et zones naturelles riches en biodiversité) a terminé ce moment.

Une deuxième séance d’ateliers citoyens s’est tenue le 26 juin. Il s’agissait d’affiner les propositions émises. Remercions l’ensemble des participants pour leur implication, car il n’est pas toujours simple de concilier l’intérêt général avec ses propres désirs, la réalité locale et le respect de la loi ALUR.

Bientôt, une troisième réunion publique présentera une ébauche du Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD), prenant en compte les travaux de ces ateliers.

Il s’en suivra une consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) pour confronter nos propositions à la réalité de la loi. Le **règlement d’urbanisme** viendra ensuite parachever cette élaboration. Il sera présenté et débattu en réunion publique avant adoption définitive. Alors, la phase de validation du PLU sera lancée auprès des autorités compétentes avant sa mise en œuvre.



Bâtir, du nouveau !

La redistribution des compétences des collectivités territoriales se poursuit dans un panorama de désengagement de l’Etat. En matière de permis de construire, il en va de même : ils ne sont plus instruits par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) depuis le premier juillet 2015. Alès Agglo a dû mettre en place un service substitutif (Service des Autorisations du Droit des Sols, instructeur des permis de construire). Cette nouvelle charge a nécessité la mise en place d’une structure administrative conséquente et l’emploi de personnel. Notre commune, comme la quasi-totalité de l’Agglo a opté pour cette solution. Ce service demeure gratuit pour l’administré, mais devient payant pour la commune (250 euros par permis).

Les chemins du civisme

Les chemins ont beaucoup souffert de la période pluvieuse exceptionnelle de l’hiver dernier. Des travaux de la voirie communale vont bientôt avoir lieu. Merci aux utilisateurs d’engins agricoles de ne pas prendre les chemins communaux pour « l’arcance » de leur terre. Le saviez-vous ? La loi indique que toute habitation disposant d’un franchissement busé doit assumer l’entretien du fossé de part et d’autre, sur une longueur de deux mètres.

Mémoire collective : Demande Photos

La disparition de Paulette Gravil a beaucoup ému les anciens de la commune, et plus particulièrement ceux qui ont été ses élèves à l’école communale des Plans, avant la fermeture en 1973... Existe-t-il des photographies des classes de l’époque, ou antérieures ? Le Bulletin Municipal recherche toutes sortes de clichés ou de documents anciens, qui pourraient être scannés et portés à la connaissance de tous. Si vous en avez en votre possession et si vous souhaitez les partager, pouvez-vous nous le signaler en vous rapprochant d’un membre du conseil municipal ? Par avance, Merci.

Le cœur du Village

Le cœur du Village ne manque pas d'attraits : des rues piétonnières étroites, deux charmants porches, une maison de Maîtres et quelques belles constructions anciennes à l'instar de la bergerie de la planète, tout à côté.

Très prisé des vacanciers, le site s'inscrit dans le tracé du sentier de randonnée balisé par l'Agglo et sera bientôt traversé par les marcheurs.

Il y règne cependant quelquefois une joyeuse pagaille : l'habitat est dense et le stationnement parfois compliqué. La problématique de l'eau fait partie de la réflexion : lors de fortes pluies les ruelles se transforment en ruisseaux, l'eau dévale vers la Planète...

La municipalité a fait de ce projet d'aménagement et d'embellissement, l'un des objectifs principaux du mandat. A terme, l'ensemble de l'habitat de ce quartier sera valorisé.

Les élus ont formulé quelques idées de départ et demandé leur mise en forme au Cereg, bureau d'étude spécialisé. Il s'agit dans un premier temps de déterminer seulement les impératifs techniques et les volumes budgétaires à réunir en vue d'effectuer les demandes de subventions.

Alors, comment embellir, garer et préserver l'espace central libre aux riverains ? Le détail sera étudié lors d'une prochaine réunion participative. Comme toujours vos avis comptent.



Sans jeu de mots ! En languedocien la Palanca désigne parfois une simple planche jetée en travers des rives d'un ruisseau. La notre de passerelle, belle et majestueuse, permettait autrefois une traversée sécurisée de la voie ferrée. Sise au sein d'un paysage bucolique apprécié de tous, elle sera bientôt un cadre de détente et de loisirs, et rêvons... peut-être celui d'un théâtre de verdure ?

Après un important et nécessaire toilettage l'ouvrage d'art a retrouvé de sa superbe. L'accès facilité a permis d'effectuer les relevés topographiques et nécessaires à son prochain aménagement. Réunion participative dans les prochains mois...



L'objectif est d'embellir ce cadre, pour tendre vers plus de sérénité et de recueillement en souvenir de nos chers disparus.

Vos propositions sont bienvenues. Déposez les dans la boîte aux lettres de la Mairie.



L'entretien du cimetière, c'est notre Pierrot national qui s'y colle...
Avec un sol aplani et l'installation d'un pas japonais, la tâche sera facilitée.



Les budgets : ce qui change.

BUDGET COMMUNAL et TARIFS COMMUNAUTAIRES

Persévérante dans sa volonté de procéder avec transparence et participativité, la municipalité a présenté en réunion publique, vendredi 17 avril, les Budgets prévisionnels de 2015 (Taxe Ordure Ménagères, Assainissement Collectif, Budget de la Commune et celui du CCAS).

Malgré une baisse des dotations de l'état (environ 3000 euros) elle a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et de solliciter toutes les institutions afin de co-financer les réalisations qu'elle a programmé. Ce financement sera de plus en plus difficile car toutes les institutions subissent la même règle de diminution des dotations de l'état.

Un diaporama (à voir sur le site de la mairie) a permis de passer les chiffres au crible et d'explicitier les modifications, notamment le financement de l'Assainissement Collectif, en liaison avec la nouvelle taxe, ou celle des Ordures Ménagères.

Deux postes désormais gérés par l'Agglo.



RAPPEL:

L'assainissement est en compétence partagée avec l'Agglo depuis le 1er Janvier 2013.

Depuis le 1er janvier 2015 l'Agglo prend en charge la totalité des emprunts de toutes les communes contre une participation de l'usager qui sera prélevé sur la facture d'eau.

Participation intercommunale : 5,60 € + 0,6325 € par m3 consommé.

(avec une augmentation prévisible de 3,5 % pendant 15 ans afin d'avoir l'assiette financière qui va permettre de mettre aux normes les stations d'épurations en mauvais état)

Le budget d'exploitation ou de fonctionnement sera toujours communal mais continue d'être géré par l'Agglo. Une seconde ligne figurera sur la facture d'eau.

Participation communale : 0,39 € par m3 consommé.

ATTENTION :

L'assainissement revient globalement à environ 1 € au m3. Dorénavant arroser son jardin coûtera l'assainissement en plus.

Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères ou TEOM

Depuis le 1er janvier 2015, il y a un début d'harmonisation communautaire par une redevance calculée en % sur la base du Foncier Bâti.

Pour les communes appartenant à l'ex-communauté de communes du Mont Bouquet dont dépendait Les Plans, cette taxe est de 14,16 %.

L'objectif est d'arriver à une TEOM unifié sur l'ensemble de l'Agglo à 14,11 % au 1er janvier 2017.



Malgré cette augmentation qui devrait s'élever, en moyenne, à environ 10 %, le déficit du budget TEOM sera de 2,2 M€ pour l'année 2015.

C'est le propriétaire qui réglera la TEOM, à lui de répercuter aux locataires s'il y a.

Exemple pour une base de foncier bâti de 1500 € :

Soit 1500 x 14,16 % = 212,40 € de TEOM

Le montant de la Taxe d'Assainissement et de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères sont des inconnues pour chacun d'entre nous en 2015.

Le Maire propose aux foyers esplanins de lui communiquer le montant de ces deux taxes, afin de connaître réellement sa teneur et d'être vigilant sur leurs évolutions. Il s'agit d'être en mesure de s'appuyer sur un bilan précis au moment d'organiser la gestion des années à venir.

Poubelles sauvages : c'est la guerre !

Plus d'une quinzaine d'Esplanins ont effectué un commando de nettoyage au Bos Nègre, magnifique site naturel communal souillé par des indélécats. Au vu des volumes et de l'entassement des débris, l'origine de ces méfaits est manifestement... professionnelle.

Comment est-ce possible ? Comment peut-on imaginer une entreprise revendiquant sérieux et qualité auprès de ses clients et déversant ses immondices polluantes en rentrant du chantier ?

L'Agglo a prêté main forte avec la mise à disposition de deux bennes « Cévennes Déchets » vites remplies par une équipe sur motivée par le dégoût, à grand renfort de pelle mécanique. La première de pneus à ras bord, et l'autre de déchets de chantiers de maçonnerie.

Pédagogie : les ambassadeurs du tri Adeline Coupé et Sylvère Dureuil viendront mener des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires du regroupement pédagogique intercommunal dès la rentrée.

Trop, c'est trop. Le maire excédé, est déterminé à exercer son pouvoir de police. « Le prochain à se faire prendre saura ce qu'il en coûte ». En matière d'environnement, le civisme est du côté de ceux qui veillent...

La journée citoyenne a été agrémentée d'un joyeux casse-croûte, aux Plans la convivialité est de coutume. Assurément, aucune "escoubille" non biodégradable n'est restée sur place !